**ANNEXE I**

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

**1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Skilarence 30 mg, comprimés gastrorésistants

Skilarence 120 mg, comprimés gastrorésistants

**2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE**

Skilarence 30 mg

Chaque comprimé gastrorésistant contient 30 mg de fumarate de diméthyle.

Skilarence 120 mg

Chaque comprimé gastrorésistant contient 120 mg de fumarate de diméthyle.

Excipient à effet notoire

Skilarence 30 mg

Chaque comprimé gastrorésistant contient 34,2 mg de lactose (sous forme monohydratée).

Skilarence 120 mg

Chaque comprimé gastrorésistant contient 136,8 mg de lactose (sous forme monohydratée).

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

**3. FORME PHARMACEUTIQUE**

Comprimé gastrorésistant.

Skilarence 30 mg

Comprimé pelliculé blanc, rond, biconvexe, d’un diamètre de 6,8 mm environ.

Skilarence 120 mg

Comprimé pelliculé bleu, rond, biconvexe, d’un diamètre de 11,6 mm environ.

**4. INFORMATIONS CLINIQUES**

**4.1 Indications thérapeutiques**

Skilarence est indiqué dans le traitement des patients adultes atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère nécessitant un traitement systémique.

**4.2 Posologie et mode d’administration**

Skilarence doit être utilisé sous la conduite et la surveillance d’un médecin expérimenté dans le diagnostic et le traitement du psoriasis.

Posologie

Afin d’améliorer la tolérance, il est recommandé de commencer le traitement avec une dose initiale faible suivie d’augmentations progressives. La première semaine, Skilarence 30 mg est à prendre une fois par jour (1 comprimé le soir). La deuxième semaine, Skilarence 30 mg est à prendre deux fois par jour (1 comprimé matin et soir). La troisième semaine, Skilarence 30 mg est à prendre trois fois par jour (1 comprimé le matin, 1 le midi et 1 le soir). À compter de la quatrième semaine, le traitement est poursuivi par Skilarence 120 mg, un seul comprimé le soir. Cette dose sera ensuite augmentée d’un comprimé de Skilarence 120 mg par semaine à prendre à différents moments de la journée pendant les 5 semaines suivantes, comme décrit dans le tableau ci-dessous. La dose quotidienne maximale autorisée est de 720 mg (3 x 2 comprimés de Skilarence 120 mg).

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Semaine** | **Nombre de comprimés** | | | **Dose quotidienne totale (mg)** |
|  | **Matin** | **Midi** | **Soir** | **de fumarate de diméthyle** |
| **Skilarence 30 mg** | | | |  |
| 1 | 0 | 0 | 1 | 30 |
| 2 | 1 | 0 | 1 | 60 |
| 3 | 1 | 1 | 1 | 90 |
| **Skilarence 120 mg** | | | |  |
| 4 | 0 | 0 | 1 | 120 |
| 5 | 1 | 0 | 1 | 240 |
| 6 | 1 | 1 | 1 | 360 |
| 7 | 1 | 1 | 2 | 480 |
| 8 | 2 | 1 | 2 | 600 |
| 9+ | 2 | 2 | 2 | 720 |

Si l’une des augmentations de dose n’est pas tolérée, la dose peut être temporairement réduite à la dernière dose tolérée.

Si une efficacité du traitement est observée avant d’avoir atteint la dose maximale, il n’est pas nécessaire d’augmenter la posologie. Dès qu’une amélioration cliniquement significative des lésions cutanées est observée, il convient d’envisager une réduction progressive de la dose quotidienne de Skilarence jusqu’à la dose d’entretien nécessaire par individu.

Des modifications de la posologie pourraient également s’avérer nécessaires si des anomalies des paramètres biologiques sont observées (voir rubrique 4.4).

*Sujets âgés*

Les études cliniques de Skilarence n’ont pas inclus un nombre suffisant de patients âgés de 65 ans et plus pour déterminer s’ils répondaient différemment, comparé à des patients âgés de moins de 65 ans (voir rubrique 5.2). Compte tenu de la pharmacologie du fumarate de diméthyle, un ajustement de la posologie chez les personnes âgées ne semble pas nécessaire.

*Insuffisance rénale*

Aucun ajustement posologique n’est nécessaire chez les patients atteints d’insuffisance rénale légère à modérée (voir rubrique 5.2). Skilarence n’a pas été étudié chez les patients atteints d’une insuffisance rénale sévère, l’utilisation de Skilarence est contre-indiquée chez ces patients (voir rubrique 4.3).

*Insuffisance hépatique*

Aucun ajustement posologique n’est nécessaire chez les patients atteints d’insuffisance hépatique légère à modérée (voir rubrique 5.2). Skilarence n’a pas été étudié chez les patients présentant une insuffisance hépatique sévère, et l’utilisation de Skilarence est contre-indiquée chez ces patients (voir rubrique 4.3).

*Population pédiatrique*

La sécurité et l’efficacité de Skilarence chez les populations infantiles âgés de moins de 18 ans n’ont pas été établies. Aucune donnée avec Skilarence n’est disponible chez les populations infantiles.

Mode d’administration

Voie orale.

Les comprimés de Skilarence doivent être avalés entiers avec du liquide au cours d'un repas ou immédiatement après.

L’enrobage des comprimés gastrorésistants est conçu pour éviter une irritation gastrique. Les comprimés ne doivent donc pas être écrasés, divisés, dissous, ou mâchés.

**4.3 Contre-indications**

* Hypersensibilité à la substance active ou à l’un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1.
* Troubles gastro-intestinaux graves.
* Insuffisance hépatique ou rénale sévère.
* Grossesse et allaitement.

**4.4 Mises en garde spéciales et précautions d’emploi**

Hématologie

Skilarence peut diminuer les taux de leucocytes et de lymphocytes (voir rubrique 4.8). Il n’a pas été étudié chez des patients présentant un faible taux de leucocytes ou de lymphocytes préexistant.

*Avant le traitement*

Avant d’instaurer un traitement par Skilarence, une numération de la formule sanguine complète (incluant une numération globulaire et plaquettaire) doit être disponible. Le traitement ne doit pas être instauré en cas de leucopénie inférieure à 3,0 x 109/l, de lymphopénie inférieure 1,0 x 109/l ou si d’autres résultats anormaux sont identifiés.

*En cours de traitement*

Une numération de la formule sanguine complète doit être réalisée tous les 3 mois. Des mesures sont à prendre dans les cas suivants :

*Leucopénie :* en cas de diminution significative du nombre total de globules blancs, une surveillance étroite doit être mise en place et le traitement par Skilarence doit être interrompu dès que le taux est inférieur à 3,0 x 109/l.

*Lymphopénie :* si le taux des lymphocytes devient inférieur à 1,0 x 109/l mais est ≥ 0,7 x 109/l, il conviendra d’effectuer un bilan sanguin tous les mois jusqu’au retour à un taux supérieur ou égal à 1,0 x 109/l lors de deux analyses de sang consécutives. A partir de ce moment, les bilans sanguins pourront de nouveau être effectués tous les 3 mois.

Si le taux des lymphocytes devient inférieur à 0,7 x 109l, l’analyse de sang doit être répétée et si le taux est toujours inférieur à 0,7 x 109l, le traitement doit alors être immédiatement arrêté.

Les patients présentant une lymphopénie devront être surveillés après l’arrêt du traitement, jusqu’à ce que leur taux de lymphocytes revienne à des valeurs normales (voir rubrique 4.8).

*Autres troubles hématologiques*

Le traitement devra être interrompu et il conviendra de faire preuve de prudence si d’autres résultats anormaux sont observés. Dans tous les cas, la numération de la formule sanguine doit être contrôlée jusqu’à un retour à des valeurs normales.

Infections

Skilarence est un immunomodulateur pouvant agir sur la façon dont le système immunitaire répond à une infection. Pour les patients atteints d’infections préexistantes cliniquement significatives, le médecin devra décider si le traitement par Skilarence ne doit être instauré qu’une fois l’infection résolue. Si un patient développe une infection au cours du traitement par Skilarence, une interruption du traitement devra être envisagée et les bénéfices et les risques réévalués avant la réinstauration du traitement. Les patients recevant Skilarence doivent être avertis de la nécessité de signaler tous symptômes d’infection à un médecin.

*Infections opportunistes/leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP)*

Des cas d’infections opportunistes, en particulier des cas de leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP), ont été rapportés avec d’autres produits contenant du fumarate de diméthyle (voir rubrique 4.8). La LEMP est une infection opportuniste due au virus de John‑Cunningham (JCV) qui peut avoir une issue fatale ou entraîner un handicap sévère. La LEMP est probablement due à une combinaison de facteurs.

Une infection antérieure par le JCV est considérée comme une condition pour le développement d’une LEMP. Un traitement immunosuppresseur antérieur ou l’existence de certains désordres concomitants (telles que certaines maladies auto-immunes ou désordres hématologiques malins) peuvent constituer des facteurs de risques. Un système immunitaire modifié ou affaibli, ainsi que des facteurs génétiques ou environnementaux peuvent également constituer des facteurs de risque.

Une lymphopénie modérée ou sévère persistante au cours d’un traitement par fumarate de diméthyle est également considérée comme un facteur de risque de LEMP. Les patients présentant une lymphopénie devront être suivis pour rechercher tout signe et symptôme d’infections opportunistes, en particulier les symptômes indiquant une LEMP. Les symptômes caractéristiques d’une LEMP sont divers, ils s’aggravent en quelques jours ou quelques semaines avec une faiblesse progressive d’un côté du corps ou un manque de coordination des membres, des troubles de la vision et des troubles de la pensée, de la mémoire et de l’orientation, entraînant une confusion et une modification de la personnalité. En cas de suspicion de LEMP, le traitement par Skilarence doit être immédiatement arrêté et des examens neurologiques et radiologiques appropriés plus approfondis doivent être réalisés.

Traitement antérieur et concomitant avec immunosuppresseurs ou immunomodulateurs

Il n’existe que très peu de données sur l’efficacité et la sécurité de Skilarence chez des patients ayant préalablement été traités par d’autres traitements immunosuppresseurs ou immunomodulateurs. Lors du relais de ces traitements par Skilarence, la demi-vie et le mode d’action du traitement préalablement pris devront être pris en compte afin d’éviter des effets additifs sur le système immunitaire.

Il n’existe aucune donnée sur l’efficacité et la sécurité de Skilarence lors de la prise concomitante avec d’autres traitements immunosuppresseurs ou immunomodulateurs (voir rubrique 4.5).

Pathologie gastro-intestinale préexistante

Skilarence n’a pas été étudié chez les patients présentant une pathologie gastro-intestinale préexistante. Skilarence est contre-indiqué chez les patients atteints d’une pathologie gastro-intestinale sévère (voir rubrique 4.3). La tolérance gastro-intestinale peut être améliorée en suivant le schéma posologique d’augmentation de la dose dès l’instauration du traitement et la prise de Skilarence au cours des repas (voir rubriques 4.2 et 4.8).

Fonction rénale

L’élimination rénale jouant un rôle mineur dans la clairance de Skilarence du plasma, il est peu probable qu’une insuffisance rénale affecte les caractéristiques pharmacocinétiques, et un ajustement de la posologie chez les patients atteints d’une insuffisance rénale légère à modérée ne semble pas nécessaire (voir rubriques 4.2 et 5.2).

Durant l’essai clinique de phase III contrôlé *versus* placebo, il n’a pas été observé de détérioration de la fonction rénale dans les groupes traités. Cependant, Skilarence n’a pas été étudié chez les patients présentant une insuffisance rénale sévère, et certains cas de toxicité rénale ont été rapportés au cours de la surveillance post-commercialisation des esters d’acide fumarique. Par conséquent, Skilarence est contre-indiqué chez les patients atteints d’insuffisance rénale sévère (voir rubrique 4.3).

La fonction rénale (par ex., taux de créatinine, urée sanguine et analyse d’urine) doit être vérifiée avant l’instauration du traitement, puis tous les 3 mois ensuite. En cas de modification cliniquement significative de la fonction rénale sans autres motifs, il conviendra d’envisager une diminution de la posologie ou d’interrompre le traitement.

*Syndrome de Fanconi*

Il est important d’établir un diagnostic précoce du syndrome de Fanconi et d’arrêter le traitement par Skilarence pour prévenir l’apparition d’une insuffisance rénale et d’une ostéomalacie, car le syndrome est généralement réversible. Les signes les plus importants sont : protéinurie, glycosurie (avec une glycémie normale), hyperaminoacidurie et phosphaturie (éventuellement en concomitance avec une hypophosphatémie). La progression peut se manifester par des symptômes tels qu’une polyurie, une polydipsie et une faiblesse des muscles proximaux. Dans de rares cas, une ostéomalacie hypophosphatémique, accompagnée d’une douleur osseuse non localisée, de taux de phosphatases alcalines sériques élevés et de fractures de fatigue, peut apparaître. Il est important de noter que le syndrome de Fanconi peut se produire sans augmentation du taux de créatinine ou sans diminution du débit de filtration glomérulaire. En cas de symptômes peu significatifs du syndrome de Fanconi, des examens appropriés doivent être réalisés.

Fonction hépatique

Skilarence n’a pas été étudié chez les patients atteints d’insuffisance hépatique sévère et est contre-indiqué chez ces patients (voir rubrique 4.3).

Il est recommandé de surveiller la fonction hépatique (ASAT, ALAT, gamma-GT, PAL) avant l’instauration du traitement, puis tous les 3 mois, en raison d’une élévation des taux d’enzymes hépatiques observée chez certains patients dans l’étude de phase III. En cas de modification cliniquement significative des paramètres hépatiques sans autres motifs, il convient d’envisager une diminution de la posologie ou d’interrompre le traitement.

Bouffées congestives

Les patients devront être avertis de l’apparition éventuelle de bouffées congestives au cours des premières semaines de traitement par Skilarence (voir rubrique 4.8).

Lactose

Skilarence contient du lactose. Les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit total en lactase ou un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose (maladies héréditaires rares) ne doivent pas prendre ce médicament.

**4.5 Interactions avec d’autres médicaments et autres formes d’interactions**

Aucune étude d’interaction n’a été réalisée.

Skilarence doit être utilisé avec prudence en association avec d’autres traitements systémiques destinés à traiter le psoriasis (par ex., méthotrexate, rétinoïdes, psoralènes, ciclosporine, immunosuppresseurs, ou cytostatiques) (voir rubrique 4.4). Durant le traitement par Skilarence, l’utilisation simultanée d’autres dérivés d’acide fumarique (topiques ou systémiques) doit être évitée.

Un traitement concomitant avec des substances néphrotoxiques (par ex., méthotrexate, ciclosporine, aminosides, diurétiques, AINS ou lithium) peut accroître les effets indésirables rénaux potentiels (par ex., protéinurie) chez les patients prenant Skilarence.

En cas de diarrhée sévère ou prolongée pendant le traitement par Skilarence, l’absorption d’autres médicaments peut être modifiée. La prudence est recommandée lors de la prescription de médicaments ayant une marge thérapeutique étroite devant être absorbés dans le tractus intestinal. L’efficacité des contraceptifs oraux peut être réduite et l’utilisation d’une méthode alternative de contraception dite de barrière est recommandée pour éviter un éventuel échec de la contraception (voir les informations de prescription du contraceptif oral).

La consommation de grandes quantités de boissons fortement alcoolisées (titre alcoométrique supérieur à 30 % vol) doit être évitée car elle peut entraîner une augmentation des taux de dissolution de Skilarence et donc augmenter la fréquence des effets indésirables gastro-intestinaux.

La vaccination pendant le traitement par Skilarence n’a pas été étudiée. L’immunosuppression est un facteur de risque pour l’administration de vaccins vivants. Le risque de la vaccination doit être évalué par rapport au bénéfice.

Il n’y a pas de données sur l’interaction de Skilarence avec le cytochrome P450 et la plupart des transporteurs d’efflux et d’influx, aucune interaction n’est donc vraisemblable avec les médicaments métabolisés ou transportés par ces systèmes (voir rubrique 5.2).

**4.6 Fertilité, grossesse et allaitement**

Femmes en âge de procréer

Skilarence n’est pas recommandé chez les femmes en âge de procréer n’utilisant pas de moyens de contraception. Chez les patientes présentant une diarrhée pendant le traitement par Skilarence, l’effet des contraceptifs oraux peut être réduit et il peut s’avérer nécessaire d’avoir recours à des méthodes contraceptives supplémentaires dites de barrière (voir rubrique 4.5).

Grossesse

Les données sur l’utilisation du fumarate de diméthyle chez la femme enceinte sont limitées. Les études effectuées chez l’animal ont mis en évidence une toxicité sur la reproduction (voir rubrique 5.3). Skilarence est contre-indiqué pendant la grossesse (voir rubrique 4.3).

Allaitement

On ne sait pas si le fumarate de diméthyle ou ses métabolites sont excrétés dans le lait maternel. Un risque pour les nouveau-nés ou les nourrissons ne peut être exclu. Skilarence est contre-indiqué pendant l’allaitement (voir rubrique 4.3).

Fertilité

Il n’existe pas de données chez l’homme ou chez l’animal relatives aux effets de Skilarence sur la fertilité.

**4.7 Effets sur l’aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines**

Aucune étude sur l’aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n’a été réalisée. Skilarence peut avoir une influence mineure sur l’aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines. Etourdissement et fatigue peuvent se manifester suite à l’administration de Skilarence (voir rubrique 4.8).

**4.8 Effets indésirables**

Résumé du profil de sécurité

Les effets indésirables les plus fréquemment observés avec Skilarence dans l’étude clinique de phase III (1102) chez les patients atteints de psoriasis étaient : événements gastro-intestinaux (62,7 %), bouffées congestives (20,8 %) et lymphopénie (10,0 %). La plupart des effets indésirables ont été considérés comme étant non graves et n’ont pas entraîné l’arrêt du traitement de l’étude. Les seuls effets indésirables ayant entraîné l’arrêt du traitement chez > 5 % des patients étaient des effets gastro-intestinaux. Pour les recommandations relatives à la surveillance et la prise en charge clinique, voir la rubrique 4.4.

Liste tabulée des effets indésirables

La liste des effets indésirables rapportés par les patients traités par Skilarence lors de l’étude clinique et par Fumaderm, un médicament apparenté contenant du fumarate de diméthyle ainsi que d’autres esters d’acide fumarique, est présentée ci-dessous.

La fréquence des effets indésirables est définie selon la convention suivante : très fréquent (≥ 1/10) ; fréquent (≥ 1/100, < 1/10) ; peu fréquent (≥ 1/1 000, < 1/100) ; rare (≥ 1/10 000, < 1/1 000), très rare (< 1/10 000) ; et fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

| **Classe de systèmes d’organes** | **Effet indésirable** | **Fréquence** |
| --- | --- | --- |
| Infections et infestations | Herpès zoster | Fréquence indéterminée\*\* |
| Affections hématologiques et du système lymphatique | Lymphopénie  Leucopénie  Éosinophilie  Leucocytose  Leucémie lymphoblastique aiguë\*  Pancytopénie irréversible\* | Très fréquent  Très fréquent  Fréquent  Fréquent  Très rare  Très rare |
| Troubles du métabolisme et de la nutrition | Diminution de l’appétit | Fréquent |
| Affections du système nerveux | Céphalées  Paresthésie  Etourdissement\*  Leucoencéphalopathie multifocale progressive | Fréquent  Fréquent  Peu fréquent  Fréquence indéterminée |
| Affections vasculaires | Bouffées congestives | Très fréquent |
| Affections gastro-intestinales | Diarrhée  Distension abdominale  Douleur abdominale  Nausées  Vomissements  Dyspepsie  Constipation  Gêne abdominale  Flatulences | Très fréquent  Très fréquent  Très fréquent  Très fréquent  Fréquent  Fréquent  Fréquent  Fréquent  Fréquent |
| Affections de la peau et du tissu sous-cutané | Érythème  Sensation de brûlure de la peau  Prurit  Réaction allergique cutanée | Fréquent  Fréquent  Fréquent  Rare |
| Affections des reins et des voies urinaires | Protéinurie  Insuffisance rénale  Syndrome de Fanconi\* | Peu fréquent  Fréquence indéterminée  Fréquence indéterminée |
| Troubles généraux et anomalies au site d’administration | Fatigue  Sensation de chaleur  Asthénie | Fréquent  Fréquent  Fréquent |
| Investigations | Augmentation des taux d’enzymes hépatiques  Augmentation du taux de créatinine sérique | Fréquent  Peu fréquent |

\*Autres effets indésirables signalés avec Fumaderm, un médicament contenant du fumarate de diméthyle ainsi que d’autres esters d’acide fumarique.

\*\*Effets indésirables signalés pendant l’expérience post-commercialisation.

Description de certains effets indésirables

*Troubles gastro-intestinaux*

Les données issues de l’étude clinique de phase III et de la littérature montrent que les troubles gastro-intestinaux associés aux produits contenant du fumarate de diméthyle sont plus susceptibles de se produire au cours des 2 à 3 premiers mois suivant le début du traitement. Aucun lien apparent avec la posologie et aucun facteur de risque pour la survenue de ces effets indésirables n’ont pu être identifiés. La diarrhée était l’effet indésirable le plus fréquent (36,9 %) chez les patients prenant du Skilarence, et a entraîné l’arrêt du médicament chez environ 10 % des patients. Plus de 90 % de ces événements de diarrhée étaient de gravité légère à modérée (voir rubrique 4.4).

*Bouffées congestives*

D’après les observations issues de l’étude clinique de phase III et les données de la littérature, les bouffées congestives sont plus susceptibles de se produire au cours des premières semaines de traitement et ont tendance à diminuer avec le temps. Dans l’étude clinique, 20,8 % des patients au total recevant Skilarence ont présenté des bouffées congestives qui étaient légères dans la majorité des cas (voir rubrique 4.4). L’expérience clinique publiée relative au produit contenant du fumarate de diméthyle montre que les épisodes individuels de bouffées congestives commencent généralement peu de temps après la prise des comprimés et disparaissent en quelques heures.

*Modifications des paramètres hématologiques*

Les données issues de l’étude clinique de phase III et de la littérature montrent que les modifications des paramètres hématologiques sont plus susceptibles de se produire au cours de 3 premiers mois suivant le début du traitement par le fumarate de diméthyle. Ainsi, dans l’étude clinique, une légère diminution des taux moyens de lymphocytes a été observée, commençant entre la semaine 3 et la semaine 5 et atteignant son pic maximal à la semaine 12, au cours de laquelle un tiers des patients présentaient des taux de lymphocytes inférieurs à 1,0 x 109/l. Les valeurs moyennes et médianes des taux de lymphocytes sont restées dans les limites de la normale durant l’étude clinique. À la semaine 16 (fin du traitement), il n’y a pas eu d’autre baisse du taux de lymphocytes. À la semaine 16 du traitement, il a été observé que 13/175 (7,4 %) des patients avaient un taux de lymphocytes < 0,7 x 109/l. Des prélèvements sanguins dans le cadre de la surveillance ont seulement été réalisés lors des visites de suivi en cas d’anomalies à la visite précédente. Au cours du suivi sans traitement, des taux de lymphocytes < 0,7 x 109/l ont été observés chez 1/29 (3,5 %) des patients à 6 mois et chez 0/28 (0 %) des patients à 12 mois après l’arrêt du traitement. Douze mois après l’arrêt du traitement, 3/28 (10,7 %) des patients avaient des taux de lymphocytes inférieurs à 1,0 x 109/l, ce qui représentait 3/279 patients ayant commencé l’étude sous Skilarence.

Concernant la numération leucocytaire, une baisse a été observée à la semaine 12 du traitement, le taux a progressivement augmenté de nouveau à la semaine 16 (fin du traitement), et 12 mois après l’arrêt du traitement, tous les patients avaient des valeurs supérieures à 3,0x109/l.

Une augmentation transitoire des valeurs moyennes des taux d’éosinophiles a été observée à la semaine 3, a atteint un maximum aux semaines 5 et 8, et sont revenues aux valeurs initiales à la semaine 16.

Pour la surveillance et la prise en charge clinique des effets indésirables hématologiques, voir la rubrique 4.4.

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration – voir [Annexe V](http://www.ema.europa.eu/docs/en_GB/document_library/Template_or_form/2013/03/WC500139752.doc).

**4.9 Surdosage**

Un traitement symptomatique est indiqué en cas de surdosage. Aucun antidote spécifique n’est connu.

**5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES**

**5.1 Propriétés pharmacodynamiques**

Classe pharmacothérapeutique : Autres immunosuppresseurs, Code ATC : L04AX07

Mécanisme d’action

Les effets anti-inflammatoires et immunomodulateurs du fumarate de diméthyle et de son métabolite, le monométhyl fumarate, ne sont pas entièrement connus mais semblent être principalement dus à l’interaction avec le glutathion réduit intracellulaire, présent dans les cellules directement impliquées dans la pathogenèse du psoriasis. Cette interaction avec le glutathion entraîne l’inhibition de la translocation nucléaire et de l’activité transcriptionnelle du facteur nucléaire NF-ĸB (*nuclear factor kappa-light-chain-enhancer of activated B-cells*)

La principale activité du fumarate de diméthyle et du monométhyl fumarate est considérée comme étant immunomodulatrice, entraînant une transformation des lymphocytes T auxiliaires (Th) d’un profil Th1 et Th17 en un phénotype Th2. La production de cytokines inflammatoires est réduite avec l’induction d’événements pro-apoptotiques, l’inhibition de la prolifération des kératinocytes, la réduction de l’expression des molécules d’adhésion et la diminution de l’infiltrat inflammatoire au sein des plaques de psoriasis.

Efficacité et sécurité cliniques

La sécurité et l’efficacité de Skilarence ont été évaluées dans une étude de phase III, à trois bras, en double aveugle, contrôlée *versus* placebo et comparateur actif, chez des patients atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère (Étude 1102). 704 patients ont été randomisés pour recevoir Skilarence, un comparateur actif (Fumaderm, association du même dosage en fumarate de diméthyle plus 3 sels de monoéthyle fumarate) et du placebo selon un ratio de 2 :2 :1. Les patients ont débuté le traitement avec des comprimés contenant 30 mg/jour de fumarate de diméthyle ou de placebo ; puis la posologie a été augmentée jusqu’à la dose maximale de 720 mg/jour dans les deux bras des traitements actifs, comme décrit dans la rubrique 4.2. Si le succès du traitement était observé avant d’atteindre la dose maximale de 720 mg/jour de fumarate de diméthyle, aucune autre augmentation de la posologie n’était nécessaire et la dose était ensuite progressivement diminuée jusqu’à obtention d’une dose d’entretien individuelle. En cas d’intolérance individuelle liée à l’augmentation de la posologie durant les semaines 4 à 16, le patient revenait à la dernière dose tolérée depuis le début de la semaine 4, et celle-ci devait être maintenue jusqu’à la fin de la période de traitement (semaine 16). Les patients ont reçu le traitement jusqu’à 16 semaines au maximum, puis des visites de suivi ont été programmées jusqu’à 12 mois après l’arrêt du traitement.

Les caractéristiques démographiques à l’état initial de l’étude étaient bien équilibrées entre les groupes de traitement. Parmi les 699 patients, la majorité était de type caucasien (99 %) de sexe masculin (65 %), et l’âge moyen était de 44 ans. La majorité des patients (91 %) étaient âgés de moins de 65 ans. La plupart des patients présentaient un psoriasis modéré selon les scores de l’indice d’étendue et de gravité du psoriasis PASI : Psoriasis Area and Severity Index et du score de l’évaluation globale du médecin (PGA : Physician’s Global Assessment) à la visite initiale : le score PASI moyen à l’état initial dans l’étude était de 16,35 et 60 % des patients présentaient un score PGA modéré. La majorité des patients a rapporté un impact « très important » ou « extrêmement important » du psoriasis sur leur vie, selon l’indice dermatologique de la qualité de vie (DLQI : Dermatology Life Quality Index), avec un score DLQI moyen de 11,5.

Après 16 semaines de traitement, il a été établi une supériorité de Skilarence *versus* placebo (p < 0,0001) selon le score PASI 75 et un score PGA « blanchi » ou « presque blanchi » et une non-infériorité (en utilisant une marge de non-infériorité de -15 %) par rapport au comparateur actif (p <0,0003) selon le score PASI 75.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résumé de l’efficacité clinique après 16 semaines de traitement dans l’étude 1102 Évaluation** | | | | | | |
| **Vurdering** | **Skilarence** | | **Placebo** | | | **Fumaderm** |
|  | **N=267** | | **N=131** | | | **N=273** |
| **Test de supériorité vs placebo** | | | | | | |
| **PASI 75**, n (%) | 100 (37,5) | | 20 (15,3) | | | 110 (40,3) |
| Valeur p | <0,0001a | | | <0,0001a | | |
| Test bilatéral IC à 99,24 % | 10,7, 33,7a | | | 13,5, 36,6a | | |
| **Score PGA « blanchi » ou « presque blanchi »,** n (%) | 88 (33,0) | | 17 (13,0) | | | 102 (37,4) |
| Valeur p | <0,0001a | | | <0,0001a | | |
| Test bilatéral IC à 99,24 % | 9,0, 31,0a | | | 13,3, 35,5a | | |
|  | | **Skilarence** | | | **Fumaderm** | |
|  | | **N=267** | | | **N=273** | |
| **Non-infériorité du Skilarence vs. Fumaderm** | |  | | |  | |
| **PASI 75**, n (%) | | 100 (37,5) | | | 110 (40,3) | |
| Valeur p | | 0,0003b | | | | |
| Test unilatéral répété IC à 97,5 % (limite inférieure) | | -11,6b | | | | |
| **Score PGA « blanchi » ou « presque blanchi »,** n (%) | | 88 (33,0) | | | 102 (37,4) | |
| Valeur p | | 0,0007b | | | | |
| Test unilatéral répété IC à 97,5 % (limite inférieure) | | 13,0b | | | | |

Fumaderm = comparateur actif = association du même dosage en fumarate de diméthyle et de 3 sels de monoéthyle fumarate d’hydrogène  ; n = nombre de patients avec données disponibles ; N = nombre de patients dans la population ; PASI = Psoriasis Area Severity Index (l’indice d’étendue et de gravité du psoriasis) ; PGA = Physician’s Global Assessment (évaluation globale du médecin) ; a Supériorité de Skilarence *versus* placebo avec une différence de 22,2 % pour le score PASI 75 et 20,0 % pour le score PGA « blanchi » ou « presque blanchi », supériorité du Fumaderm vs placebo avec une différence de 25,0 % pour le score PASI 75 et 24,4 % pour le score PGA « blanchi » ou « presque blanchi »; b Non-infériorité du Skilarence vs. Fumaderm avec une différence de – 2,8 % pour le score PASI 75 et – 4,4 % pour le score PGA « blanchi » ou « presque blanchi ».

Une tendance a été observée au niveau du critère d’évaluation de l’efficacité, la variation moyenne en % du score PASI par rapport à l’état initial dans l’étude, indiquant le début d’une réponse clinique à Skilarence dès la semaine 3 (- 11,8 %) qui est devenue statistiquement significative comparée au placebo à la semaine 8 (- 30,9 %). Une amélioration supplémentaire a été observée à la semaine 16 (‑ 50,8 %).

Les effets bénéfiques du traitement par Skilarence ont également été confirmés par les améliorations perçues par les patients au niveau de leur qualité de vie. À la semaine 16, les patients traités par Skilarence avaient un score DLQI moyen inférieur en comparaison au placebo (5,4 contre 8,8).

L’effet rebond (défini comme une aggravation de la valeur du score PASI ≥ 125 % de la valeur à l’état initial dans l’étude) a été évalué 2 mois après l’arrêt du traitement et il apparaît que ceci ne soit pas un problème avec les esters d’acide fumarique, car documenté chez très peu de patients (1,1 % sous Skilarence et 2,2 % sous comparateur actif, comparativement aux 9,3 % dans le groupe placebo).

Les données d’efficacité à long terme ne sont actuellement pas disponibles pour Skilarence. Cependant, dans les études de pharmacocinétique et les études cliniques, il a été démontré que l’exposition systémique, l’efficacité et la sécurité de Skilarence étaient comparables à celles du comparateur actif contenant du fumarate de diméthyle. Il est donc vraisemblable que l’efficacité à long terme de Skilarence soit également comparable à celle des produits contenant du fumarate de diméthyle. Le maintien de l’efficacité au long cours a été bien décrit pour d’autres produits contenant du fumarate de diméthyle, les bénéfices du traitement observés sous Skilarence à 16 semaines devraient être maintenus chez les patients traités au long cours pendant au moins 24 mois.

Population pédiatrique

L’Agence européenne des médicaments a accordé une dérogation à l’obligation de soumettre les résultats d’études réalisées avec Skilarence dans tous les sous-groupes de la population pédiatrique dans cette indication (voir rubrique 4.2 pour les informations concernant l’usage pédiatrique).

**5.2 Propriétés pharmacocinétiques**

Absorption

Après administration par voie orale, le fumarate de diméthyle n’est pas détectable dans le plasma car il est rapidement hydrolysé par les estérases pour être transformé en son métabolite actif le monométhyl fumarate. Après administration par voie orale d’un seul comprimé de Skilarence 120 mg chez des sujets sains, le monométhyl fumarate a atteint des pics de concentration plasmatique d’environ 1 325 ng/ml et de 1 311 ng/ml à jeun ou après un repas, respectivement. La prise de Skilarence avec de la nourriture a retardé la tmax du monométhyl fumarate de 3,5 à 9,0 heures.

Distribution

La liaison aux protéines plasmatiques du monométhyl fumarate est d’environ 50 %. Le fumarate de diméthyle ne montre aucune affinité de liaison aux protéines sériques, ce qui pourrait contribuer davantage à son élimination rapide de la circulation.

Biotransformation

La biotransformation du fumarate de diméthyle n’implique pas les isoenzymes du cytochrome P450. Les études *in vitro* ont montré que le monométhyl fumarate à dose thérapeutique n’inhibe pas ou n’induit pas les enzymes du cytochrome P450, il n’est ni un substrat, ni un inhibiteur de la glycoprotéine-P, ni un inhibiteur des transporteurs d’efflux et d’influx les plus fréquents. Les études *in vitro* ont montré que le fumarate de diméthyle à dose thérapeutique n’inhibe pas le CYP3A4/5, ni le BCRP et est un inhibiteur faible de la glycoprotéine P.

Les études *in vitro* ont montré que l’hydrolyse du fumarate de diméthyle en monométhyl fumarate se produit rapidement au pH 8 (pH de l’intestin grêle), mais pas au pH 1 (pH de l’estomac). Une partie du fumarate de diméthyle total est hydrolysée par les estérases et par le milieu alcalin de l’intestin grêle, tandis que la quantité restante passe dans le sang par la veine porte. D’autres études ont montré que le fumarate de diméthyle (et dans une moindre mesure le monométhyl fumarate) réagit partiellement avec le glutathion réduit pour former un adduit. Ces adduits ont été décelés lors des études animales au niveau de la muqueuse intestinale de rats et dans une moindre mesure dans le sang de la veine porte. Le fumarate de diméthyle non conjugué ne peut toutefois être détecté dans le plasma d’animaux ou de patients atteints de psoriasis suite à une administration orale. En revanche, le monométhyl fumarate non conjugué est détecté dans le plasma. Un métabolisme additionnel se produit par oxydation via le cycle de l’acide tricarboxylique, formant du dioxyde de carbone et de l’eau.

Élimination

La libération de CO2 par exhalation résultant du métabolisme du monométhyl fumarate est la principale voie d’élimination ; seules de petites quantités de monométhyl fumarate sont excrétées par voie urinaire ou fécale. La part de fumarate de diméthyle qui réagit avec le glutathion, formant un adduit, est ensuite métabolisée en acide mercapturique, qui est excrété par voie urinaire.

La demi-vie d’élimination terminale apparente du monométhyl fumarate est d’environ 2 heures.

Linéarité/non-linéarité

Malgré la variabilité inter-individuelle élevée, l’exposition mesurée par l’ASC et la Cmax était généralement proportionnelle à la dose après administration d’une dose unique de 4 x 30 mg de fumarate de diméthyle (dose totale de 120 mg) et de 2 x 120 mg de fumarate de diméthyle (dose totale de 240 mg).

Insuffisance rénale

Aucune étude spécifique n’a été réalisée chez les insuffisants rénaux. Cependant, l’élimination par voie rénale jouant un rôle mineur dans la clairance totale du plasma, il est peu probable que l’insuffisance rénale puisse affecter les caractéristiques pharmacocinétiques de Skilarence (voir rubrique 4.2).

Insuffisance hépatique

Aucune étude spécifique n’a été réalisée chez les insuffisants hépatiques. Toutefois, le fumarate de diméthyle étant métabolisé par les estérases et le milieu alcalin de l’intestin grêle sans implication du cytochrome P450, il n’est pas attendu d’incidence sur l’exposition en cas d’insuffisance hépatique (voir rubrique 4.2).

**5.3 Données de sécurité préclinique**

Les données de pharmacologie de sécurité et de génotoxicité non cliniques n’ont pas révélé de danger particulier pour l’homme.

Toxicologie

Le rein a été identifié comme organe cible principal de toxicité des études non cliniques. Les effets rénaux observés chez les chiens ont montré une hypertrophie tubulaire minime à modérée, une augmentation de l’incidence et de la sévérité de la vacuolisation tubulaire et une dégénérescence tubulaire minime à légère, qui ont été considérées pertinentes sur le plan toxicologique. La dose sans effet toxique observable (*no‑observed adverse-effect-level*, NOAEL) après 3 mois de traitement était de 30 mg/kg/jour, ce qui correspond à 2,9 fois et 9,5 fois l’exposition systémique chez l’être humain à la dose recommandée la plus élevée (720 mg/jour), en termes d’ASC et de Cmax, respectivement.

Toxicité sur la reproduction

Aucune étude sur la fertilité ou sur le développement prénatal ou postnatal n’a été menée avec Skilarence.

Il n’y a pas eu d’effet sur le poids fœtal ni de malformation liés à l’administration maternelle de fumarate de diméthyle durant l’étude sur le développement embryo-fœtal chez les rats. Cependant, un nombre accru de fœtus présentant des variations de « lobe hépatique surnuméraire » et « d’alignement iliaque anormal » aux doses toxiques pour la mère a été observé. La dose sans effet toxiqueobservable, NOAEL **(**toxicité maternelle et embryo-fœtale) était de 40 mg/kg/jour, correspondant à 0,2 fois et 2,0 fois l’exposition systémique chez l’être humain à la dose recommandée la plus élevée (720 mg/jour), en termes d’ASC et de Cmax, respectivement.

Chez le rat, il a été démontré que le fumarate de diméthyle traverse la membrane placentaire et pénètre dans le sang fœtal.

Carcinogénicité

Aucune étude de carcinogénicité n’a été effectuée avec Skilarence. Selon les données disponibles suggérant que les esters d’acide fumarique pourraient activer les voies cellulaires liées au développement de tumeurs rénales, le potentiel d’activité carcinogène du fumarate de diméthyle administré par voie exogène sur les reins ne peut être exclu.

**6. DONNÉES PHARMACEUTIQUES**

**6.1 Liste des excipients**

Skilarence 30 mg et Skilarence 120 mg

*Noyau :*

Lactose monohydraté

Cellulose microcristalline

Croscarmellose sodique

Silice colloïdale anhydre

Stéarate de magnésium

Skilarence 30 mg

*Enrobage :*

Copolymère acide méthacrylique-acrylate d’éthyle (1:1)

Talc

Citrate de triéthyle

Dioxyde de titane (E171)

Siméthicone

Skilarence 120 mg

*Enrobage :*

Copolymère d’acide méthacrylique et d’acrylate d’éthyle (1:1)

Talc

Citrate de triéthyle

Dioxyde de titane (E171)

Siméthicone

Carmin d’indigo (E132)

Hydroxyde de sodium

**6.2 Incompatibilités**

Sans objet.

**6.3 Durée de conservation**

3 ans.

**6.4 Précautions particulières de conservation**

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

**6.5 Nature et contenu de l’emballage extérieur**

Skilarence 30 mg

42, 70 et 210 comprimés gastrorésistants sous plaquettes thermoformées en PVC/PVDC‑aluminium.

Skilarence 120 mg

40, 70, 90, 100, 120, 180, 200, 240, 300, 360 et 400 comprimés gastrorésistants sous plaquettes thermoformées en PVC/PVDC-aluminium.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**6.6 Précautions particulières d’élimination**

Pas d’exigences particulières pour l’élimination.

**7. TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Almirall, S.A.

Ronda General Mitre, 151

08022 Barcelona

Espagne

**8. NUMÉROS D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/17/1201/001  
EU/1/17/1201/002  
EU/1/17/1201/003  
EU/1/17/1201/004  
EU/1/17/1201/005  
EU/1/17/1201/006  
EU/1/17/1201/007  
EU/1/17/1201/008  
EU/1/17/1201/009  
EU/1/17/1201/010  
EU/1/17/1201/011

EU/1/17/1201/012

EU/1/17/1201/013

EU/1/17/1201/014

**9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L’AUTORISATION**

Date de première autorisation : 23 juin 2017

**10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE**

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l’Agence européenne des médicaments [http://www.ema.europa.eu/](http://www.ema.europa.eu).

**ANNEXE II**

1. **FABRICANT RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS**
2. **CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D’UTILISATION**
3. **AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**
4. **CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D’UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DU MÉDICAMENT**
5. FABRICANT RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS

Nom et adresse du fabricant responsable de la libération des lots

Industrias Farmaceuticas Almirall, S.A.  
Ctra. Nacional II, Km. 593, Sant Andreu de la Barca, Barcelona,

08740, Espagne

1. CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D’UTILISATION

Médicament soumis à prescription médicale restreinte (voir annexe I: Résumé des Caractéristiques du Produit, rubrique 4.2).

1. AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

* **Rapports périodiques actualisés de sécurité (PSURs)**

Les exigences relatives à la soumission des PSURs pour ce médicament sont définies dans la liste des dates de référence pour l’Union (liste EURD) prévue à l’article 107 quater, paragraphe 7, de la directive 2001/83/CE et ses actualisations publiées sur le portail web européen des médicaments.

Le titulaire soumet le premier PSUR pour ce médicament dans un délai de 6 mois suivant l’autorisation.

1. CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D’UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DU MÉDICAMENT

* **Plan de gestion des risques (PGR)**

Le titulaire de l’autorisation de mise sur le marché réalise les activités de pharmacovigilance et interventions requises décrites dans le PGR adopté et présenté dans le Module 1.8.2 de l’autorisation de mise sur le marché, ainsi que toutes actualisations ultérieures adoptées du PGR.

De plus, un PGR actualisé doit être soumis :

* à la demande de l’Agence européenne des médicaments ;
* dès lors que le système de gestion des risques est modifié, notamment en cas de réception de nouvelles informations pouvant entraîner un changement significatif du profil bénéfice/risque, ou lorsqu’une étape importante (pharmacovigilance ou réduction du risque) est franchie.
* **Mesures additionnelles de minimisation du risque**

Avant le lancement de Skilarence dans chaque état membre, le titulaire de l’autorisation de mise sur le marché (MAH) doit convenir du contenu et du format du plan de minimisation, notamment des supports de communication, des modalités de distribution, et tous les autres aspects du programme, avec les autorités nationales compétentes.

Les objectifs de ce plan consistent à informer les professionnels de santé sur le risque d’infections graves, principalement infections opportunistes telles que la leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP), et à donner des recommandations pour la surveillance des taux anormaux de lymphocytes et de leucocytes.

Le titulaire de l’AMM s’assurera que dans chaque état membre où Skilarence est commercialisé, les professionnels de santé autorisés à prescrire et à dispenser Skilarence, ont accès aux documents de minimisation du risque suivants.

* **Le guide pour les professionnels de santé** contiendra les éléments clés suivants :
* Informations pertinentes sur la LEMP (par ex., sévérité, fréquence, délai d’apparition, réversibilité des EI, le cas échéant)
* Détails sur la population exposée à un risque plus important de LEMP
* Détails sur la manière de réduire au minimum le risque de LEMP par une surveillance et une prise en charge appropriées notamment surveillance des taux de lymphocytes et de leucocytes avant et pendant le traitement, et les critères d’arrêt du traitement
* Messages clés à transmettre aux patients dans le cadre du bon usage

**ANNEXE III**

**ÉTIQUETAGE ET NOTICE**

A. ÉTIQUETAGE

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**BOÎTE - SKILARENCE 30 mg COMPRIMÉS GASTRORÉSISTANTS**

**1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Skilarence 30 mg, comprimés gastrorésistants

fumarate de diméthyle

**2. COMPOSITION EN SUBSTANCE ACTIVE**

Chaque comprimé contient 30 mg de fumarate de diméthyle.

**3. LISTE DES EXCIPIENTS**

Contient du lactose. Voir la notice pour plus d’informations.

**4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

42 comprimés gastrorésistants

70 comprimés gastrorésistants

210 comprimés gastrorésistants

**5. MODE ET VOIE D’ADMINISTRATION**

Ne pas écraser, casser, dissoudre ou mâcher le comprimé.

Lire la notice avant utilisation.

Voie orale.

**6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE PORTÉE ET DE VUE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

**8. DATE DE PÉREMPTION**

EXP

**9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

**10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS, S’IL Y A LIEU**

**11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Almirall, S.A.

Ronda General Mitre, 151

08022 Barcelona

Espagne

**12. NUMÉRO D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/17/1201/001 42 comprimés

EU/1/17/1201/013 70 comprimés

EU/1/17/1201/014 210 comprimés

**13. NUMÉRO DU LOT**

Lot

**14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**

**15. INDICATIONS D’UTILISATION**

**16. INFORMATIONS EN BRAILLE**

Skilarence 30 mg

**17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

Code-barres 2D portant l’identifiant unique inclus.

**18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES THERMOFORMÉES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**PLAQUETTE THERMOFORMÉE EN ALUMINIUM- SKILARENCE 30 mg COMPRIMÉS GASTRORÉSISTANTS**

**1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Skilarence 30 mg, comprimés gastrorésistants

Fumarate de diméthyle

**2. NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Almirall

**3. DATE DE PÉREMPTION**

EXP

**4. NUMÉRO DU LOT**

Lot

**5. AUTRES**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L’EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**BOÎTE - SKILARENCE 120 mg COMPRIMÉS GASTRORÉSISTANTS**

**1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Skilarence 120 mg, comprimés gastrorésistants

Fumarate de diméthyle

**2. COMPOSITION EN SUBSTANCE ACTIVE**

Chaque comprimé contient 120 mg de fumarate de diméthyle.

**3. LISTE DES EXCIPIENTS**

Contient du lactose. Voir la notice pour plus d’informations.

**4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU**

40 comprimés gastrorésistants

70 comprimés gastrorésistants

90 comprimés gastrorésistants

100 comprimés gastrorésistants

120 comprimés gastrorésistants

180 comprimés gastrorésistants

200 comprimés gastrorésistants

240 comprimés gastrorésistants

300 comprimés gastrorésistants

360 comprimés gastrorésistants

400 comprimés gastrorésistants

**5. MODE ET VOIE D’ADMINISTRATION**

Ne pas écraser, casser, dissoudre ou mâcher le comprimé.

Lire la notice avant utilisation.

Voie orale.

**6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE PORTÉE ET DE VUE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE**

**8. DATE DE PÉREMPTION**

EXP

**9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

**10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S’IL Y À LIEU**

**11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Almirall, S.A.

Ronda General Mitre, 151

08022 Barcelona

Espagne

**12. NUMÉROS D’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

EU/1/17/1201/002 40 comprimés

EU/1/17/1201/003 70 comprimés

EU/1/17/1201/004 90 comprimés

EU/1/17/1201/005 100 comprimés

EU/1/17/1201/006 120 comprimés

EU/1/17/1201/007 180 comprimés

EU/1/17/1201/008 200 comprimés

EU/1/17/1201/009 240 comprimés

EU/1/17/1201/012 300 comprimés

EU/1/17/1201/010 360 comprimés

EU/1/17/1201/011 400 comprimés

**13. NUMÉRO DU LOT**

Lot

**14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**

**15. INDICATIONS D’UTILISATION**

**16. INFORMATIONS EN BRAILLE**

Skilarence 120 mg

**17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D**

Code-barres 2D portant l’identifiant unique inclus.

**18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS**

PC

SN

NN

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PLAQUETTES THERMOFORMÉES OU LES FILMS THERMOSOUDÉS**

**PLAQUETTE THERMOFORMÉE EN ALUMINIUM - SKILARENCE 120 mg COMPRIMÉS GASTRORÉSISTANTS**

**1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT**

Skilarence 120 mg, comprimés gastrorésistants

Fumarate de diméthyle

**2. NOM DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Almirall

**3. DATE DE PÉREMPTION**

EXP

**4. NUMÉRO DU LOT**

Lot

**5. AUTRES**

B. NOTICE

**Notice : Information du patient**

**Skilarence 30 mg, comprimés gastrorésistants**

fumarate de diméthyle

**Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.

- Si vous avez d’autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.

- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d’autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.

- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s’applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

**Que contient cette notice**

1. Qu’est-ce que Skilarence et dans quels cas est-il utilisé ?

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Skilarence ?

3. Comment prendre Skilarence ?

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

5. Comment conserver Skilarence ?

6. Contenu de l’emballage et autres informations.

**1. Qu’est-ce que Skilarence et dans quels cas est-il utilisé ?**

**Qu’est-ce que Skilarence ?**

Skilarence est un médicament qui contient la substance active, le fumarate de diméthyle. Le fumarate de diméthyle agit sur les cellules du système immunitaire (les défenses naturelles de l’organisme). Il modifie l’activité du système immunitaire et réduit la production de substances impliquées dans le psoriasis.

**Dans quel cas Skilarence est-il utilisé ?**

Skilarence en comprimé, est utilisé pour traiter le psoriasis en plaques modéré à sévère chez les adultes. Le psoriasis est une maladie qui provoque un épaississement cutané, des plaques rouges liées à une inflammation de la peau souvent recouvertes de squames de couleur argentée.

Une réponse au Skilarence est généralement observée dès la semaine 3 et s’améliore avec le temps. L’expérience avec des produits semblables contenant du fumarate de diméthyle a démontré un effet bénéfique du traitement jusqu’à 24 mois.

**2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Skilarence ?**

**Ne prenez jamais Skilarence**

- si vous êtes allergique au fumarate de diméthyle ou à l’un des autres composants contenus dans ce médicament (mentionnés dans la rubrique 6)

- si vous souffrez de troubles sévères de l’estomac ou de l’intestin

- si vous présentez des problèmes hépatiques ou rénaux sévères

- si vous êtes enceinte ou si vous allaitez

**Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Skilarence.

Surveillance

Skilarence peut provoquer des anomalies au niveau de votre sang, de votre foie ou de vos reins. Vous devrez faire des analyses de sang et d’urine avant le traitement, puis régulièrement pendant le traitement afin de s’assurer que vous ne développiez pas de telles complications et que vous puissiez continuer à prendre ce médicament. Selon les résultats des analyses de sang et d’urine, votre médecin pourra réduire la dose de Skilarence ou arrêter le traitement.

Infections

Les globules blancs aident votre organisme à lutter contre les infections. Skilarence peut réduire le nombre de vos globules blancs. Informez votre médecin si vous pensez avoir une infection. Les symptômes incluent : fièvre, douleurs, douleurs musculaires, maux de tête, perte d’appétit et une sensation générale de fatigue. Si avez eu une infection grave, soit avant de commencer le traitement par Skilarence, soit en cours de traitement, votre médecin peut vous conseiller de ne pas prendre Skilarence tant que l’infection ne sera pas résolue.

Affections gastro-intestinales

Informez votre médecin si vous avez des problèmes d’estomac ou des intestins. Votre médecin vous conseillera sur les mesures à prendre pendant le traitement par Skilarence.

**Enfants et adolescents**

Les enfants et les adolescents de moins de 18 ans ne doivent pas prendre ce médicament car il n’a pas été étudié dans ce groupe d’âge.

**Autres médicaments et Skilarence**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Informez votre médecin, en particulier si vous prenez l’un des médicaments suivants :

* **Fumarate de diméthyle ou autres fumarates :** la substance active de Skilarence, le fumarate de diméthyle, est également utilisée dans d’autres médicaments, tels que des comprimés, pommades et sels de bains. Évitez d’utiliser d’autres produits qui contiennent des fumarates pour ne pas en prendre trop.
* **Autres médicaments utilisés pour traiter le psoriasis**,tels que le méthotrexate, les rétinoïdes, le psoralène, la ciclosporine ou autres immunosuppresseurs ou cytostatiques(médicaments qui agissent sur le système immunitaire). La prise de ces médicaments avec Skilarence pourrait augmenter le risque d’effets indésirables sur votre système immunitaire.
* **Autres médicaments qui peuvent affecter votre fonction rénale**, tels que le méthotrexate ou la ciclosporine (utilisés pour traiter le psoriasis), les aminosides (utilisés pour traiter les infections), les diurétiques (qui augmentent l’élimination de l’urine), les médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens (utilisés pour traiter la douleur) ou le lithium (utilisé pour la maladie bipolaire et la dépression). Ces médicaments pris conjointement avec Skilarence pourraient augmenter le risque d’effets indésirables au niveau de vos reins.

Si vous présentez une diarrhée sévère ou prolongée avec Skilarence, il est possible que d’autres médicaments n’agissent pas aussi bien qu’ils ne le devraient. Si vous avez une forte diarrhée et si vous pensez que les autres médicaments que vous prenez n’agissent pas, informez-en votre médecin. Plus particulièrement, si vous prenez un contraceptif oral (la pilule), son effet pourra être réduit et vous devrez utiliser d’autres méthodes contraceptives dites de barrière pour éviter une grossesse. Voir les instructions sur la notice du contraceptif que vous prenez.

Si vous avez besoin d’être vacciné(e), informez votre médecin. Certains types de vaccins (vaccins vivants) peuvent provoquer une infection s’ils sont utilisés pendant le traitement par Skilarence. Votre médecin vous conseillera ce qui est le mieux à faire.

**Skilarence avec l’alcool**

Évitez de consommer des boissons fortement alcoolisées (pas plus de 50 ml de spiritueux contenant plus de 30 % d’alcool par volume) pendant le traitement par Skilarence, car l’alcool peut interagir avec ce médicament. Cela pourrait provoquer des problèmes au niveau de l’estomac et de l’intestin.

**Grossesse et allaitement**

Ne prenez pas Skilarence si vous êtes enceinte ou essayez d’être enceinte, car Skilarence pourrait être nocif pour votre bébé. Utilisez des méthodes de contraception efficaces pour éviter une grossesse durant le traitement par Skilarence (voir également « Autres médicaments et Skilarence » ci-dessus).

Ne pas allaiter pendant le traitement par Skilarence.

**Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Skilarence peut avoir une influence mineure sur l’aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines. Vous pourrez être pris(e) de vertiges ou vous sentir fatigué(e) après avoir pris Skilarence. Dans ce cas, soyez prudent en conduisant ou en utilisant des machines.

**Skilarence contient du lactose**

Si votre médecin vous a informé(e) d’une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

**Skilarence contient du sodium**

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par comprimé, c.-à-d. qu’il est essentiellement « sans sodium ».

**3. Comment prendre Skilarence ?**

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant strictement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

**Posologie**

Votre médecin débutera votre traitement par une faible dose (en utilisant des comprimés de Skilarence à 30 mg). Cela permet de réduire des problèmes d’estomac et autres effets indésirables. Votre dose sera augmentée toutes les semaines comme indiqué dans le tableau ci-dessous (en passant aux comprimés de Skilarence 120 mg à partir de la Semaine 4).

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Semaine de traitement | Dosage des comprimés | Nombre de comprimés à prendre pendant la journée | | | Nombre de  comprimés par jour | Dose quotidienne |
| Petit déjeuner | Déjeuner | Dîner |  | totale |
| 1 | 30 mg | ‑ |  | 1 | 1 | 30 mg |
| 2 | 30 mg | 1 |  | 1 | 2 | 60 mg |
| 3 | 30 mg | 1 | 1 | 1 | 3 | 90 mg |
| 4 | 120 mg | ‑ |  | 1 | 1 | 120 mg |
| 5 | 120 mg | 1 |  | 1 | 2 | 240 mg |
| 6 | 120 mg | 1 | 1 | 1 | 3 | 360 mg |
| 7 | 120 mg | 1 | 1 | 2 | 4 | 480 mg |
| 8 | 120 mg | 2 | 1 | 2 | 5 | 600 mg |
| 9+ | 120 mg | 2 | 2 | 2 | 6 | 720 mg |

Votre médecin contrôlera votre état après le début du traitement par Skilarence et vérifiera si vous présentez des effets indésirables. Si vous présentez des effets indésirables sévères après une augmentation de la dose, votre médecin pourra vous demander de revenir temporairement à la dose précédente. Si les effets indésirables ne sont pas gênants, votre dose sera augmentée jusqu’à ce que votre état soit correctement contrôlé. Il est possible que vous n’ayez pas besoin de la dose maximale de 720 mg par jour. Lorsque votre état sera suffisamment amélioré, votre médecin envisagera la façon de réduire progressivement la dose quotidienne de Skilarence jusqu’à la dose dont vous avez besoin pour maintenir l’amélioration.

**Mode d’administration**

Avalez les comprimés de Skilarence entiers avec du liquide. Prenez vos comprimés pendant ou immédiatement après un repas. N’écrasez pas, ne cassez pas, ne dissolvez pas, et ne mâchez pas les comprimés de Skilarence car ils sont spécialement enrobés afin de réduire des effets irritants pour votre estomac.

**Si vous avez pris plus de Skilarence que vous n’auriez dû**

Si vous pensez avoir pris trop de comprimés de Skilarence, adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien.

**Si vous oubliez de prendre Skilarence**

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre. Prenez la dose suivante à l’heure habituelle et continuez à prendre le médicament exactement de la façon décrite dans cette notice, ou exactement comme convenu avec votre médecin. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Si vous avez d’autres questions sur l’utilisation de ce médicament, demandez plus d’informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

**4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?**

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. Certains de ces effets indésirables, tels que rougeurs sur le visage ou le corps (bouffées de chaleur), diarrhées, problèmes gastriques et nausées, s’améliorent généralement au cours du traitement.

Les effets indésirables les plus graves pouvant survenir avec Skilarence sont des réactions allergiques ou d’hypersensibilité ; l’insuffisance rénale ou une maladie rénale dite syndrome de Fanconi ; ou une infection grave du cerveau dite leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP). Leur fréquence de survenue n’est pas connue. Pour en connaître les symptômes, voir ci-dessous.

Réactions allergiques ou d’hypersensibilité

Les réactions allergiques ou d’hypersensibilité sont rares mais peuvent être très graves. L’apparition de rougeurs au niveau du visage ou sur le corps (bouffées de chaleur) est un événement indésirable très fréquent qui peut toucher plus de 1 personne sur 10. Cependant, si des rougeurs apparaissent accompagnées de l’un des signes suivants :

* respiration sifflante, difficultés à respirer ou essoufflements,
* gonflement au niveau du visage, des lèvres, de la bouche ou de la langue

arrêtez de prendre Skilarence et contactez immédiatement un médecin.

Infection du cerveau dénommée LEMP

La leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP) est une infection du cerveau rare mais grave qui peut entraîner un handicap sévère ou le décès. Si vous remarquez une apparition ou une aggravation d’une faiblesse d’un côté du corps, un manque de coordination, des troubles de la vision, de la pensée ou de la mémoire, une certaine confusion, ou des changements de la personnalité durant plusieurs jours, arrêtez de prendre Skilarence et informez immédiatement votre médecin.

Syndrome de Fanconi

Le syndrome de Fanconi est une affection rénale rare mais grave qui peut se produire sous Skilarence. Si vous remarquez que vous urinez plus fréquemment, que vous avez plus soif et que vous buvez plus que d’habitude, que vos muscles sont plus faibles, que vous vous êtes fracturé un os, ou si vous ressentez simplement des douleurs, informez immédiatement votre médecin afin que ces symptômes puissent être examinés de manière plus approfondie.

Informez votre médecin si vous présentez l’un des effets secondaires ci-dessous :

Effets indésirables très fréquents (pouvant affecter plus d’une personne sur 10) :

* diminution du taux des globules blancs dénommés lymphocytes (lymphopénie)
* diminution des taux de tous les globules blancs (leucopénie)
* rougeurs sur le visage ou le corps (bouffées de chaleur)
* diarrhée
* ballonnements, douleurs gastriques ou crampes d’estomac
* nausées

Effets indésirables fréquents (pouvant affecter jusqu’à 1 personne sur 10) :

* augmentation des taux de tous les globules blancs (leucocytose)
* augmentation du taux d’un des types de globules blancs appelés éosinophiles
* augmentation des taux de certaines enzymes dans le sang (utilisées pour vérifier l’état de votre foie)
* sensation de malaise
* constipation
* gaz (flatulences), gêne au niveau de l’estomac, indigestion
* diminution de l’appétit
* maux de tête
* sensation de fatigue
* faiblesse
* sensation de chaleur
* sensations anormales de la peau, telles que des démangeaisons, brûlures, piqûres ou picotements
* tâches cutanées roses ou rouges (érythème)

Effets indésirables peu fréquents (pouvant affecter jusqu’à 1 personne sur 100) :

* étourdissements
* excès de protéines dans les urines (protéinurie)
* augmentation du taux de créatinine sérique (une substance dans le sang utilisée pour évaluer le bon fonctionnement de vos reins)

Effets indésirables rares (pouvant affecter jusqu’à 1 personne sur 1 000) :

- réaction cutanée allergique

Effets indésirables très rares (pouvant affecter jusqu’à 1 personne sur 10 000) :

* leucémie lymphoblastique aiguë (un type de cancer du sang)
* diminution de tous les types de cellules sanguines (panctytopénie)

Fréquence indéterminée (la fréquence ne peut être estimée sur la base des données disponibles) :

- Zona

**Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s’applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration décrit en [Annexe V](http://www.ema.europa.eu/docs/en_GB/document_library/Template_or_form/2013/03/WC500139752.doc). En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d’informations sur la sécurité du médicament.

**5. Comment conserver Skilarence ?**

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N’utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte et la plaquette thermoformée après « EXP ». La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l’égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d’éliminer les médicaments que vous n’utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l’environnement.

**6. Contenu de l’emballage et autres informations**

**Ce que contient Skilarence 30 mg**

* La substance active est le fumarate de diméthyle. Un comprimé contient 30 mg de fumarate de diméthyle.
* Les autres composants sont : lactose monohydraté, cellulose microcristalline, croscarmellose sodique, silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium, copolymère d’acide méthacrylique et d’acrylate d’éthyle (1:1), talc, citrate de triéthyle, dioxyde de titane (E171) et siméthicone.

**Comment se présente Skilarence 30 mg et contenu de l’emballage extérieur**

Skilarence 30 mg se présente sous forme de comprimé rond, blanc, d’un diamètre de 6,8 mm environ.

Skilarence 30 mg est disponible en boîtes de 42, 70 et 210 comprimés gastrorésistants. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées. Les comprimés sont conditionnés sous plaquettes thermoformées en PVC/PVDC-aluminium.

**Titulaire de l’Autorisation de mise sur le marché et fabricant**

**Titulaire de l’Autorisation de mise sur le marché**

Almirall, S.A.

Ronda General Mitre, 151

E-08022 Barcelona

Espagne

Tél. +34 93 291 30 00

**Fabricant**

Industrias Farmacéuticas Almirall, S.A.

Ctra. Nacional II, Km. 593

E-08740 Sant Andreu de la Barca, Barcelona

Espagne

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l’autorisation de mise sur le marché :

**België/Belgique/Belgien/ Luxembourg/Luxemburg**

Almirall N.V., Tél/Tel: +32 (0)2 771 86 37

**България/ Česká republika/ Eesti/ España/ Hrvatska/ Κύπρος/ Latvija/ Lietuva/ Magyarország/ Malte/ România/ Slovenija/ Slovenská republika**

Almirall, S.A., Teл./ Tel/ Τηλ: +34 93 291 30 00

Tél (Česká republika / Slovenská republika): +420 220 990 139

**Danmark/ Norge**/ **Suomi/Finland/ Sverige**

Almirall ApS, Tlf/Puh/Tél: +45 70 25 75 75

**Deutschland**

Almirall Hermal GmbH, Tél.: +49 (0)40 72704-0

**Ελλάδα**

Galenica A.E., Tηλ: +30 210 52 81 700

**France**

Almirall SAS, Tél.: +33(0)1 46 46 19 20

**Ireland**

Almirall, S.A., Tel: +353 (0) 1431 9836

**Ísland**

Vistor hf., Sími: +354 535 70 00

**Italia**

Almirall SpA, Tél.: +39 02 346181

**Nederland**

Almirall B.V., Tél: +31 (0)30 799 1155

**Österreich**

Almirall GmbH, Tel.: +43 (0)1/595 39 60

**Polska**

Almirall Sp.z o. o., Tél.: +48 22 330 02 57

**Portugal**

Almirall - Produtos Farmacêuticos, Lda., Tél.: +351 21 415 57 50

**United Kingdom (Northern Ireland)**

Almirall Limited, Tel: +44 (0) 800 0087 399

**La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est le** .

**Autres sources d’informations**

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l’Agence européenne des médicaments <http://www.ema.europa.eu>.

**Notice : Information du patient**

**Skilarence 120 mg, comprimés gastrorésistants**

fumarate de diméthyle

**Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.

- Si vous avez d’autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.

- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d’autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.

- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s’applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

**Que contient cette notice**

1. Qu’est-ce que Skilarence et dans quels cas est-il utilisé ?

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Skilarence ?

3. Comment prendre Skilarence ?

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

5. Comment conserver Skilarence ?

6. Contenu de l’emballage et autres informations.

**1. Qu’est-ce que Skilarence et dans quels cas est-il utilisé ?**

**Qu’est-ce que Skilarence ?**

Skilarence est un médicament qui contient la substance active, le fumarate de diméthyle. Le fumarate de diméthyle agit sur les cellules du système immunitaire (les défenses naturelles de l’organisme). Il modifie l’activité du système immunitaire et réduit la production de substances impliquées dans le psoriasis.

**Dans quel cas Skilarence est-il utilisé ?**

Skilarence en comprimé, est utilisé pour traiter le psoriasis en plaques modéré à sévère chez les adultes. Le psoriasis est une maladie qui provoque un épaississement cutané des plaques rouges liées à une inflammation de la peau souvent recouvertes de squames de couleur argentée.

Une réponse au Skilarence est généralement observée dès la semaine 3 et s’améliore avec le temps. L’expérience avec des produits semblables contenant du fumarate de diméthyle a démontré un effet bénéfique du traitement jusqu’à 24 mois.

**2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre** Skilarence ?

**Ne prenez jamais Skilarence**

- si vous êtes allergique au fumarate de diméthyle ou à l’un des autres composants contenus dans ce médicament (mentionnés dans la rubrique 6)

- si vous souffrez de troubles sévères de l’estomac ou de l’intestin

- si vous présentez des problèmes hépatiques ou rénaux sévères

- si vous êtes enceinte ou si vous allaitez

**Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Skilarence.

Surveillance

Skilarence peut provoquer des anomalies au niveau de votre sang, de votre foie ou de vos reins. Vous devrez faire des analyses de sang et d’urine avant le traitement, puis régulièrement pendant le traitement afin de s’assurer que vous ne développiez pas de telles complications et que vous puissiez continuer à prendre ce médicament. Selon les résultats des analyses de sang et d’urine, votre médecin pourra réduire la dose de Skilarence ou arrêter le traitement.

Infections

Les globules blancs aident votre organisme à lutter contre les infections ; Skilarence peut réduire le nombre de vos globules blancs. Informez votre médecin si vous pensez avoir une infection. Les symptômes incluent : fièvre, douleurs, douleurs musculaires, maux de tête, perte d’appétit et une sensation générale de fatigue. Si avez eu une infection grave, soit avant de commencer le traitement par Skilarence, soit en cours du traitement, votre médecin peut vous conseiller de ne pas prendre Skilarence tant que l’infection ne sera pas résolue.

Affections gastro-intestinales

Informez votre médecin si vous avez des problèmes d’estomac ou des intestins. Votre médecin vous conseillera sur les mesures à prendre pendant le traitement par Skilarence.

**Enfants et adolescents**

Les enfants et les adolescents de moins de 18 ans ne doivent pas prendre ce médicament car il n’a pas été étudié dans ce groupe d’âges.

**Autres médicaments et Skilarence**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Informez votre médecin, en particulier si vous prenez l’un des médicaments suivants :

* **Fumarate de diméthyle ou autres fumarates**: la substance active de Skilarence, le fumarate de diméthyle, est également utilisée dans d’autres médicaments, tels que des comprimés, pommades et sels de bains. Évitez d’utiliser d’autres produits qui contiennent des fumarates pour ne pas en prendre trop.
* **Autres médicaments utilisés pour traiter le psoriasis**, tels que le méthotrexate, les rétinoïdes, le psoralène, la ciclosporine ou autres immunosuppresseurs ou cytostatiques (médicaments qui agissent sur le système immunitaire). La prise de ces médicaments avec Skilarence pourrait augmenter le risque d’effets indésirables sur votre système immunitaire.
* **Autres médicaments qui peuvent affecter votre fonction rénale**, tels que le méthotrexate ou la ciclosporine (utilisés pour traiter le psoriasis), les aminosides (utilisés pour traiter les infections), les diurétiques (qui augmentent l’élimination de l’urine), les médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens (utilisés pour traiter la douleur) ou le lithium (utilisé pour la maladie bipolaire et la dépression). Ces médicaments pris conjointement avec Skilarence pourraient augmenter le risque d’effets indésirables au niveau de vos reins.

Si vous présentez une diarrhée sévère ou prolongée avec Skilarence, il est possible que d’autres médicaments n’agissent pas aussi bien qu’ils ne le devraient. Si vous avez une forte diarrhée et si vous redoutez que les autres médicaments que vous prenez n’agissent pas, informez-en votre médecin.

Plus particulièrement, si vous prenez un contraceptif oral (la pilule), son effet pourra être réduit et vous devrez utiliser d’autres méthodes contraceptives dites de barrière pour éviter une grossesse. Voir les instructions sur la notice du contraceptif que vous prenez.

Si vous avez besoin d’être vacciné(e), informez votre médecin. Certains types de vaccins (vaccins vivants) peuvent provoquer une infection s’ils sont utilisés pendant le traitement par Skilarence. Votre médecin vous conseillera ce qui est le mieux à faire.

**Skilarence avec l’alcool**

Évitez de consommer des boissons fortement alcoolisées (pas plus de 50 ml de spiritueux contenant plus de 30 % d’alcool par volume) durant le traitement par Skilarence, car l’alcool peut interagir avec ce médicament. Cela pourrait provoquer des problèmes au niveau de l’estomac et des intestins.

**Grossesse et allaitement**

Ne prenez pas Skilarence si vous êtes enceinte ou essayez d’être enceinte, car Skilarence pourrait être nocif pour votre bébé. Utilisez des méthodes de contraception efficaces pour éviter une grossesse durant le traitement par Skilarence (voir également « Autres médicaments et Skilarence » ci-dessus).

Ne pas allaiter pendant le traitement par Skilarence.

**Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Skilarence peut avoir une influence mineure sur l’aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines. Vous pourrez être pris(e) de vertiges ou vous sentir fatigué(e) après avoir pris Skilarence. Dans ce cas, soyez prudent en conduisant ou en utilisant des machines.

**Skilarence contient du lactose**

Si votre médecin vous a informé(e) d’une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

**Skilarence contient du sodium**

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par comprimé, c.-à-d. qu’il est essentiellement « sans sodium ».

**3. Comment prendre Skilarence ?**

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant strictement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

**Posologie**

Votre médecin débutera votre traitement par une faible dose (en utilisant des comprimés de Skilarence à 30 mg). Cela permet de réduire des problèmes d’estomac et autres effets indésirables. Votre dose sera augmentée toutes les semaines comme indiqué dans le tableau ci-dessous (en passant aux comprimés de Skilarence 120 mg à partir de la Semaine 4).

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Semaine de traitement | Dosage  des comprimés | Nombre de comprimés à prendre pendant la journée | | | Nombre de comprimés par jour | Dose quotidienne  totale |
| Petit déjeuner | Déjeuner | Diner |  |  |
| 1 | 30 mg | ‑ | ‑ | 1 | 1 | 30 mg |
| 2 | 30 mg | 1 | ‑ | 1 | 2 | 60 mg |
| 3 | 30 mg | 1 | 1 | 1 | 3 | 90 mg |
| 4 | 120 mg | ‑ | ‑ | 1 | 1 | 120 mg |
| 5 | 120 mg | 1 | ‑ | 1 | 2 | 240 mg |
| 6 | 120 mg | 1 | 1 | 1 | 3 | 360 mg |
| 7 | 120 mg | 1 | 1 | 2 | 4 | 480 mg |
| 8 | 120 mg | 2 | 1 | 2 | 5 | 600 mg |
| 9+ | 120 mg | 2 | 2 | 2 | 6 | 720 mg |

Votre médecin contrôlera votre état après le début du traitement par Skilarence et vérifiera si vous présentez des effets indésirables. Si vous présentez des effets indésirables sévères après une augmentation de la dose, votre médecin pourra vous demander de revenir temporairement à la dose précédente. Si les effets indésirables ne sont pas gênants, votre dose sera augmentée jusqu’à ce que votre état soit correctement contrôlé. Il est possible que vous n’ayez pas besoin de la dose maximale de 720 mg par jour. Lorsque votre état sera suffisamment amélioré, votre médecin envisagera la façon de réduire progressivement la dose quotidienne de Skilarence jusqu’à la dose dont vous avez besoin pour maintenir l’amélioration.

**Mode d’administration**

Avalez les comprimés de Skilarence entiers avec du liquide. Prenez vos comprimés pendant ou immédiatement après un repas. N’écrasez pas, ne cassez pas, ne dissolvez pas, et ne mâchez pas les comprimés de Skilarence car ils sont spécialement enrobés afin de réduire des effets irritants pour votre estomac.

**Si vous avez pris plus de Skilarence que vous n’auriez dû**

Si vous pensez avoir pris trop de comprimés de Skilarence, adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien.

**Si vous oubliez de prendre Skilarence**

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre. Prenez la dose suivante à l’heure habituelle et continuez à prendre le médicament exactement de la façon décrite dans cette notice, ou exactement comme convenu avec votre médecin. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Si vous avez d’autres questions sur l’utilisation de ce médicament, demandez plus d’informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

**4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?**

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. Certains de ces effets indésirables, tels que rougeurs sur le visage ou le corps (bouffées de chaleur), diarrhée, problèmes gastriques et nausées, s’améliorent généralement au cours du traitement.

Les effets indésirables les plus graves pouvant survenir avec Skilarence sont des réactions allergiques ou d’hypersensibilité ; l’insuffisance rénale ou une maladie rénale dite syndrome de Fanconi ; ou une infection du cerveau grave dénommée leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP). Leur fréquence de survenue n’est pas connue. Pour en connaître les symptômes, voir ci-dessous.

Réactions allergiques ou d’hypersensibilité

Les réactions allergiques ou d’hypersensibilité sont rares mais peuvent être très graves. L’apparition de rougeurs au niveau du visage ou sur le corps (bouffées de chaleur) est un événement indésirable très fréquent qui peut toucher plus de 1 personne sur 10. Cependant, si des rougeurs apparaissent accompagnées de l’un des signes suivants :

* respiration sifflante, difficultés à respirer ou essoufflements,
* gonflement au niveau du visage, des lèvres, de la bouche ou de la langue

arrêtez de prendre Skilarence et contactez immédiatement un médecin.

Infection du cerveau dénommée LEMP

La leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP) est une infection du cerveau rare mais grave qui peut entraîner un handicap sévère ou le décès. Si vous remarquez une apparition ou une aggravation d’une faiblesse d’un côté du corps, un manque de coordination, des troubles de la vision, de la pensée ou de la mémoire, une certaine confusion, ou des changements de la personnalité durant plusieurs jours, arrêtez de prendre Skilarence et informez immédiatement votre médecin.

Syndrome de Fanconi

Le syndrome de Fanconi est une affection rénale rare mais grave qui peut se produire sous Skilarence. Si vous remarquez que vous urinez plus fréquemment, que vous avez plus soif et que vous buvez plus que d’habitude, que vos muscles sont plus faibles, que vous vous êtes fracturé un os, ou si vous ressentez simplement des douleurs, informez immédiatement votre médecin afin que ces symptômes puissent être examinés de manière plus approfondie.

Informez votre médecin si vous présentez l’un des effets secondaires ci-dessous :

Effets indésirables très fréquents (pouvant affecter plus d’une personne sur 10) :

* diminution du taux de globules blancs dénommés lymphocytes (lymphopénie)
* diminution du taux de tous les globules blancs (leucopénie)
* rougeurs sur le visage ou le corps (bouffées de chaleur)
* diarrhée
* ballonnements, douleurs gastriques ou crampes d’estomac
* nausées

Effets indésirables fréquents (pouvant affecter jusqu’à 1 personne sur 10) :

* augmentation des taux de tous les globules blancs (leucocytose)
* augmentation du taux d’un des types de globules blancs appelés éosinophiles
* augmentation des taux de certaines enzymes dans le sang (utilisées pour vérifier l’état de votre foie)
* sensation de malaise
* constipation
* gaz (flatulences), gêne au niveau de l’estomac, indigestion
* diminution de l’appétit
* maux de tête
* sensation de fatigue
* faiblesse
* sensation de chaleur
* sensations anormales de la peau, telles que des démangeaisons, brûlures, piqûres ou picotements
* tâches cutanées roses ou rouges (érythème)

Effets indésirables peu fréquents (pouvant affecter jusqu’à 1 personne sur 100) :

* étourdissements
* excès de protéines dans les urines (protéinurie)
* augmentation du taux de créatinine sérique (une substance dans le sang utilisée pour évaluer le bon fonctionnement de vos reins)

Effets indésirables rares (pouvant affecter jusqu’à 1 personne sur 1 000) :

- réaction cutanée allergique

Effets indésirables très rares (pouvant affecter jusqu’à 1 personne sur 10 000) :

* leucémie lymphoblastique aiguë (un type de cancer du sang)
* diminution de tous les types de cellules sanguines (panctytopénie)

Fréquence indéterminée (la fréquence ne peut être estimée sur la base des données disponibles) :

- Zona

**Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s’applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration décrit en [Annexe V](http://www.ema.europa.eu/docs/en_GB/document_library/Template_or_form/2013/03/WC500139752.doc). En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d’informations sur la sécurité du médicament.

**5. Comment conserver Skilarence** ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N’utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte et la plaquette après « EXP ». La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l’égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d’éliminer les médicaments que vous n’utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l’environnement.

**6. Contenu de l’emballage et autres informations**

**Ce que contient Skilarence 120 mg**

* La substance active est le fumarate de diméthyle. Un comprimé contient 120 mg de fumarate de diméthyle.
* Les autres composants sont : lactose monohydraté, cellulose microcristalline, croscarmellose sodique, silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium, copolymère d’acide méthacrylique et d’acrylate d’éthyle (1:1), talc, citrate de triéthyle, dioxyde de titane (E171), siméthicone, carmin d’indigo (E132) et hydroxyde de sodium.

**Comment se présente Skilarence 120 mg et contenu de l’emballage extérieur**

Skilarence 120 mg se présente sous forme de comprimé rond, bleu, d’un diamètre de 11,6 mm environ.

Présentations : boîtes de 40, 70, 90, 100, 120, 180, 200, 240, 300, 360 et 400 comprimés gastrorésistants. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées. Les comprimés sont conditionnés sous plaquettes thermoformées en PVC/PVDC-aluminium.

**Titulaire de l’Autorisation de mise sur le marché et fabricant**

**Titulaire de l’Autorisation de mise sur le marché**

Almirall, S.A.

Ronda General Mitre, 151

E-08022 Barcelona

Espagne

Tél. +34 93 291 30 00

**Fabricant**

Industrias Farmacéuticas Almirall, S.A.

Ctra. Nacional II, Km. 593

E-08740 Sant Andreu de la Barca, Barcelona

Espagne

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l’autorisation de mise sur le marché :

**België/Belgique/Belgien/ Luxembourg/Luxemburg**

Almirall N.V., Tél/Tel: +32 (0)2 771 86 37

**България/ Česká republika/ Eesti/ España/ Hrvatska/ Κύπρος/ Latvija/ Lietuva/ Magyarország/ Malte/ România/ Slovenija/ Slovenská republika**

Almirall, S.A., Teл./ Tel/ Τηλ: +34 93 291 30 00

Tél (Česká republika / Slovenská republika): +420 220 990 139

**Danmark/ Norge**/ **Suomi/Finland/ Sverige**

Almirall ApS, Tlf/Puh/Tél: +45 70 25 75 75

**Deutschland**

Almirall Hermal GmbH, Tél.: +49 (0)40 72704-0

**Ελλάδα**

Galenica A.E., Tηλ: +30 210 52 81 700

**France**

Almirall SAS, Tél.: +33(0)1 46 46 19 20

**Ireland**

Almirall, S.A., Tel: +353 (0) 1431 9836

**Ísland**

Vistor hf., Sími: +354 535 70 00

**Italia**

Almirall SpA, Tél.: +39 02 346181

**Nederland**

Almirall B.V., Tél: +31 (0)30 799 1155

**Österreich**

Almirall GmbH, Tél.: +43 (0)1/595 39 60

**Polska**

Almirall Sp.z o. o., Tél.: +48 22 330 02 57

**Portugal**

Almirall - Produtos Farmacêuticos, Lda., Tél.: +351 21 415 57 50

**United Kingdom (Northern Ireland)**

Almirall Limited, Tel: +44 (0) 800 0087 399

**La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est le** .

**Autres sources d’informations**

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l’Agence européenne des médicaments <http://www.ema.europa.eu>.